



# Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : [st-eloi@st-eloi.qc.ca](mailto:st-eloi@st-eloi.qc.ca)

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

## Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

## PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

inspectrice en bâtiment adjointe (présente le mercredi)

Denis Filion, employé municipal (saisonnier)

## CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

Mme Louise Rioux, conseillère #1, pro-maire

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

Mme Mireille Gagnon, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

LUNDI LE 1<sup>er</sup> AVRIL À 19 H 30

Rapport Municipal

Mars 2019

**ACCEPTATION SOUMISSION / PRÉPARATION D'UN DEVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE DOSSIER ÉGOUTS, INTERCEPTION, VOIRIE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé en janvier 2019 des soumissions sur invitations à des firmes d'ingénieurs indépendantes pour la préparation des documents afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 6 février 2019 à 15h05 au bureau de la municipalité en présence de Monsieur le maire et Madame la Directrice Générale;

Attendu qu'il y a eu deux firmes d'ingénieurs indépendantes qui ont répondu à notre demande;

Attendu que les soumissionnaires et les prix sont les suivants :

Madame Nathalie Lévesque : 6350\$ + les frais de déplacement (0.50\$/km) et de repas (24.00\$/repas). Elle ne charge pas la TPS et la TVQ.

Madame France Thibault : 4950\$ + les frais de déplacement de 750\$. Le tout plus la TPS et la TVQ.

Attendu que les deux soumissions s'équivalent;

À ces causes, les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Éloi après avoir étudié, analysé et vérifié les deux soumissions ont décidé d'accorder à Madame France Thibault ing. le contrat pour la préparation des documents afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées pour le montant de 4950\$ + les frais de déplacement de 750\$ le tout plus la TPS et la TVQ. De plus, Monsieur le Maire et Madame la Directrice générale sont autorisés à signer tout document avec Madame France Thibault ing. concernant ce mandat. Notons que seuls les honoraires engagés seront payés selon les activités réalisées. Le tout sera financé par la TECQ 2019-2023.

**C.R.S.B.P. DU BAS-ST-LAURENT / COTISATION ANNUELLE**

La municipalité de Saint-Éloi paye la cotisation annuelle et la licence symphony 2019-2020 (1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020) au montant de \$1770.84 incluant les taxes au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

## **RAPPORT ANNUEL POUR L'AN 7 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE**

La municipalité de Saint-Éloi adopte le rapport annuel pour l'an 7 du schéma de couverture de risque en incendie déposé par le préventionniste.

## **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL/ REDDITION DE COMPTES 2018**

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 174919\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 en été comme en hiver ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution identifie les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu que la municipalité de Saint-Éloi a investi \$24 810 en entretien de la chaussée en été et 163 068\$ en entretien de la chaussée en hiver pour un total de 187 878\$;

Attendu que notre vérificateur externe soit Mallette Maheu de Trois-Pistoles présentera les dépenses dans son rapport financier;

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 en été comme en hiver ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## **SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MADAME CATHY RIOUX ET MONSIEUR SÉBASTIEN BOUCHARD / COMITÉ DE RELANCE**

La Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$1000, représentant la 5<sup>ième</sup> année de remboursement de la nouvelle construction à des fins résidentielles suite à l'achat d'un terrain, au Comité de Relance de Saint-Éloi afin que celui-ci le remette au promoteur telle que calculée par la directrice générale. Ceci étant le paiement final de la subvention.

## **SIGNATURE ENTENTE POUR SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

La municipalité de Saint-Éloi autorise Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, Directrice générale à signer les ententes pour servitude d'utilité publique en ce qui concerne le projet d'égout, de voirie et de traitement des eaux usées.

## **APPEL D'OFFRE / FABRICATION ET POSE D'UN RÉSERVOIR SUR CAMION CITERNE INCENDIE**

La Municipalité de Saint-Éloi demander des soumissions par voie d'appels d'offres sur invitation pour la fabrication et la pose d'un (1) réservoirs de 3 000 gallons impériaux sur camion incendie.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité 183, rue Principale Ouest, Saint-Éloi, Québec, G0L 2V0 avant 15h00, le 27 mars 2019 pour être ouverte publiquement le même jour à 15h05 au même endroit.

La municipalité de Saint-Éloi ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Quiconque désirant soumissionner sur cet appel d'offre, peut se procurer le devis au bureau municipal sur les heures habituelles du bureau.

## **DEMANDE DE SOUMISSION / RÉFECTION TOITURE SALLE ADÉLARD-GOUBOUT / PROGRAMME NOUVEAU HORIZON**

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a fait une demande au Programme Nouveaux Horizon en juin 2018;

Attendu que notre demande a été étudiée et acceptée par le ministre de l'Emploi et du Développement social;

Attendu qu'en février 2019 nous avons reçu un montant de 25000\$ pour refaire la toiture de la salle Adélar-Goubout et donner quelques cours de danse;

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi engage Construction et Rénovation Berthier Ouellet inc. pour refaire la toiture à la salle Adélar-Goubout au montant de 18625\$ plus taxes.

## **TAXE MUNICIPALE**

Veillez prendre note que le premier versement de taxe sera dû le lundi 18 mars.

## **DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE**

Nous avons reçu le rapport d'analyse du projet de production alimentaire dans l'église. C'est un rapport de pré faisabilité.

Il y est mesuré la capacité physique pour la technologie, la possibilité de production potentielle dans une première phase, les équipements et les exigences du modèle. Il est aussi fourni des projections statistiques du potentiel québécois de marché, des choix de cultures idéales et des segments prometteurs. Il est identifié les avantages concurrentiels d'un bâtiment en hauteur pour cette technologie. Ça ne se trouve pas sur le marché ces bâtiments usagés et c'est hors de prix d'en construire. Il est proposé le modèle d'investissement et le rendement financier par rapport à une utilisation maximale de la capacité de production. Il est identifié le coût d'implantation et le coût de production ainsi que les résultats projetés. Il y a une liste exhaustive des travaux de mise à niveau. Bref, il y a suffisamment d'éléments positifs pour passer à la faisabilité.

Il faut encore chercher les possibilités de financement. Faire un bilan de santé de l'église plus précis. Identifier le marché, etc. Se procurer des lettres d'intentions d'acheteurs. Choisir la distribution des produits, les plans et devis d'implantation et bien d'autres mesures.

En conclusion; l'étude nous dit *que le projet a un très fort potentiel de réussite* à cause de la hauteur du bâtiment et de l'espace disponible à un prix concurrentiel. Le ratio de retour sur l'investissement est de 3.2 ans. L'invitation de vous joindre à l'équipe de Sauvegarde de l'église de Saint Éloi est toujours valide. On vous attend. Bertin Denis, président de la Fabrique.

## **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Monsieur Serge Desjardins de la Firme Mallette fait la lecture du rapport financier de notre municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.

ÉTAT DES RECETTES : 995 515

ÉTAT DES DÉPENSES : 604 731

EXCÉDENT DE L'EXERCICE : 390 784

EXCÉDENT DE FONCT. APRÈS CONCILIATION : 82 062

EXCÉDENT FONCT. NON AFFECTÉ AU 1<sup>er</sup> JANVIER 18:224 003

EXCÉDENT FONCT. NON AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 18:283 064

EXCÉDENT FONCT. AFFECTATION: 23 000

La municipalité de Saint-Éloi accepte le rapport financier tel que présenté par la firme Mallette.

## **RECUPERATION DES BASQUES**

Récupération des Basques tiendra son Assemblée générale annuelle le 26 mars 2019 à 20h à la salle Sènescoupé de la MRC des Basques. Bienvenu à tous les citoyens de la MRC.

## **ACCUMULATION DE NEIGE PRÈS DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**



La neige s'accumule depuis le début de l'hiver et des montagnes se forment dans certains stationnements et cours d'école.

Ces amas de neige font le bonheur des tout-petits qui aiment y monter ou y glisser, mais ils peuvent également présenter un risque important s'ils sont près des installations électriques.

Hydro-Québec souhaite rappeler à la population que, pour des raisons de sécurité, il faut faire attention à ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de trois mètres des fils électriques. Il ne faut pas non plus traverser les clôtures ceinturant des installations d'Hydro-Québec.

S'il y a des fils ou d'autres installations du réseau électrique à proximité d'un amoncellement de neige, interdisez aux enfants d'y monter et aidez-les à choisir un autre lieu pour jouer.

Si vous repérez un endroit près de chez vous où la situation est dangereuse, n'hésitez pas à en aviser les autorités (911). Message **DE LA PART DE** : Équipe Relations avec le milieu Bas St-Laurent, Gaspésie, IDLM, Direction Aff. région. & collectivités Hydro-Québec

## **RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS**

Si vous êtes intéressé à faire de l'exercice 1 fois semaine, vous pouvez vous rendre à la Résidence Mon Chez Nous le mercredi de 9h30 à 10h30 pour participer au programme de vie active.

**Également, il y a toujours 1 logement de libre**, 3½ avec services et activités soit : exercice une fois semaine, chorale et autres, chambre fermée, 2 repas par jour, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Pour plus d'informations, communiquer au (418) 898-3214.

Régie  
du bâtiment

Québec



Plusieurs régions du Québec ont été touchées par d'importantes précipitations, alors nous recommandons à toute la population de **déneiger leurs toitures, les sorties de secours de leurs bâtiments, les balcons, les remises, les garages**, etc.

Au cours de l'hiver, lorsque les périodes de redoux, de pluie et de neige s'entremêlent, ce mélange provoque une augmentation de la densité de la neige, qui devient ainsi encore plus lourde. Les propriétaires d'un bâtiment sont les premiers responsables de la sécurité du public qui fréquente leurs bâtiments, y travaille ou y accède.

### Faites appel à un spécialiste

Lorsque le déneigement s'avère nécessaire, il est important de confier cette tâche à des entreprises disposant de méthodes et d'équipements appropriés afin de ne pas endommager la membrane d'étanchéité du toit. Si un citoyen souhaite déneiger sa toiture lui-même, il est recommandé de le faire à partir du sol, en utilisant un grattoir à toiture muni d'un manche télescopique pour empêcher tout risque de chute.

### Soyez attentifs aux signes précurseurs

Dans la majorité des cas, des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture se manifestent. Par exemple, des fissures peuvent apparaître sur les murs intérieurs ou des portes intérieures peuvent se coincer. Si de tels signes sont constatés, il faut déneiger la toiture, peu importe la quantité de neige présente.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, consultez la [section Citoyen](#) de notre site Web. La Régie du bâtiment du Québec

#### Le saviez-vous?



Afin de connaître la **qualité de l'eau de nos rivières**, plusieurs analyses de qualité de l'eau sont effectuées chaque année sur le territoire. Certaines rivières sont suivies de façon permanente, de mai à novembre, dans le cadre d'un réseau de suivi, le Réseau-rivières, coordonné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC).

L'OBVNEBSL assure l'échantillonnage mensuel de la rivière **Rimouski**, alors que divers partenaires assurent le suivi mensuel d'autres rivières, soit les rivières **Trois-Pistoles** (MRC des Basques et observateur local), **Sud-Ouest** (Parc national du Bic), **Mitis** (MRC de La Mitis) et **Matane** (MRC de La Matanie). Nous tenons à remercier nos partenaires terrain qui réalisent ces tournées !

**L'AVERTISSEUR DE FUMÉE : VOTRE MEILLEUR AMI EN CAS D'INCENDIE**

La commercialisation de l'avertisseur de fumée, au début des années 1980, a fait passer le nombre de décès par cause d'incendie de presque 200 à une quarantaine par année, en moyenne, selon le ministère de la Sécurité publique.

**Une vérification simple et rapide**

Puisque l'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies, il est important de vérifier régulièrement son bon fonctionnement en appuyant sur le bouton d'essai jusqu'à ce que le signal sonore retentisse. Ce dernier devrait se faire entendre immédiatement.

Assurez-vous aussi du bon état de l'appareil en éteignant une chandelle ou une allumette à proximité. Si votre avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès des préposés du service à la clientèle que le signal a bien été transmis (s'ils ne vous appellent pas les premiers!).

La SHQ vous rappelle également qu'il ne faut jamais :

- Débrancher ou retirer la pile d'un avertisseur;
- Utiliser une pile rechargeable (les piles au lithium sont un bon choix en raison de leur longue durée de vie);
- Ouvrir le boîtier d'un avertisseur à 120 V;
- Recouvrir un avertisseur de peinture ou de papier peint;
- Prolonger l'utilisation d'un avertisseur dont la durée de vie est dépassée (elle est généralement de 10 ans).

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant le sous-sol. Cependant, c'est l'occupant du logement qui est responsable de son entretien et des changements de piles.

L'utilisation du changement d'heure comme pense-bête vous assure de vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée au moins deux fois par année.

Pour de plus amples informations sur l'habitation, visitez le [site Web](#) de la SHQ

**PENSÉE**

*Quoi qu'il arrive, crois en la vie, crois en demain, crois en chaque chose que tu fais, mais surtout crois en toi !!*



## Fabrique de Saint-Éloi

### RÉSUMÉ DES RECETTES

	PRÉVISIONS 2018	RÉALITÉ 31-12-18
101. Cloches (baptêmes...)	40,00 \$	
102. Extraits des registres (certificats)	75,00 \$	125,00 \$
103. Messes célébrées	985,00 \$	538,00 \$
104. Mariages et anniversaires		
105. Funérailles (messes)	840,00 \$	1 150,00 \$
106. Quêtes ordinaires	2 986,00 \$	2 594,90 \$
107. Quêtes commandées		
108. Bancs	95,00 \$	
109. Capitation (décret)	4 985,00 \$	2 200,00 \$
110. Dons	4 268,00 \$	3 518,00 \$
111. Cimetière	550,00 \$	1 950,00 \$
112. Locations	112,50 \$	112,50 \$
113. Intérêts encaissés	275,00 \$	285,58 \$
114. Culte et pastorale		21,20 \$
115. Activités diverses	3 900,00 \$	2 723,90 \$
116. Bulletin paroissial		90,00 \$
117. Ventes d'immeubles et meubles (préciser la provenance)		
118. Ristourne d'assurances	5 695,00 \$	7 299,99 \$
119. Subventions (préciser la provenance)		
120. Compensation pour secteur		
121. Souscriptions spéciales (préciser la provenance)	480,00 \$	
122. Recettes diverses à la fabrique	475,00 \$	318,79 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>25 761,50 \$</b>	<b>22 927,86 \$</b>

## RÉSUMÉ DES DÉBOURSÉS

	PRÉVISIONS 2018	RÉALITÉ 31-12-18
201. Salaires bruts	4 327,32 \$	4 296,51 \$
202. Bénéfices d'emploi (employeur)	389,00 \$	1 047,65 \$
203. Régime de retraite du diocèse	203,04 \$	202,87 \$
204. Honoraires (célébrants, etc)	75,00 \$	200,00 \$
205. Frais de déplacement	180,00 \$	32,90 \$
206. Alimentation		
207. Quêtes commandées		
208. Per Capita (décret)	767,55 \$	692,30 \$
209. Électricité	384,00 \$	479,10 \$
210. Dons		
211. Cimetière	150,00 \$	250,00 \$
212. Chauffage	650,00 \$	211,59 \$
213. Intérêts versés		
214. Culte et pastorale	330,00 \$	75,00 \$
215. Activités diverses	250,00 \$	160,75 \$
216. Bulletin paroissial		
217. Déneigement		
218. Assurances	11 204,00 \$	11 442,00 \$
219. Entretien et réparations mineures		699,85 \$
220. Déboursés pour secteur	4 665,00 \$	4 331,21 \$
221. Immobilisations et réparation		1 364,58 \$
222. Téléphone	378,60 \$	276,08 \$
223. Pastorale (sessions)		
224. Frais de bureau	150,00 \$	400,00 \$
225. Déboursés divers propres à la fabrique	1 200,00 \$	1 420,00 \$
<b>TOTAL :</b>	25 303,51 \$	27 582,39 \$
	<b>RECETTES 2018 :</b>	22 927,86 \$
	<b>DÉBOURSÉS 2018 :</b>	27 582,39 \$
Surplus ou déficit à reporter à la ligne (G) du bilan	<b>SURPLUS 2018 :</b>	
	<b>DÉFICIT 2018 :</b>	-4 654,53 \$